

POUR AVOIR UNE INFORMATION PERMIS SUSPENDU

Par Maelly54 Postée le 10/03/2022 00:21

Bonjour J'ai eu une suspension de permis de 5 mois suite à un dépistage salivaires pour la cocaïne J'ai maintenant un rendez vous avec un médecin conseil et je dois apporter un test urinaire négatif, le souci est que je suis actuellement en traitement méthadone et j'ai peur que le test soit positif et que le médecin conseil refuse de me redonner mon permis Je suis perdu j'ai besoin de conseils ou de personnes ayant vécu l'expérience Merci

Mise en ligne le 10/03/2022

Bonjour,

La consommation de méthadone peut effectivement générer la positivité d'un test urinaire pendant une période de 3 à 7 jours.

Toutefois, si le dépistage est positif, l'utilisateur peut être en capacité de prouver que la méthadone lui est légalement prescrite. Nous vous incitons pour cela à vous munir de votre ordonnance de traitement.

Nous vous invitons également à vous rapprocher du médecin conseil pour obtenir des précisions pour plus d'assurance.

A toutes fins utiles, nous vous joignons aussi un lien ci-dessous qui vous permettra de trouver une consultation juridique gratuite dans votre département.

La fiche « Méthadone » extraite de notre « dico des drogues » vous apportera des informations sur le statut légal en France et le dépistage.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Consultation juridique gratuite
- Méthadone